



*Le football avec l'accent du Sud*

Lois du jeu 2020-2021  
Modifications

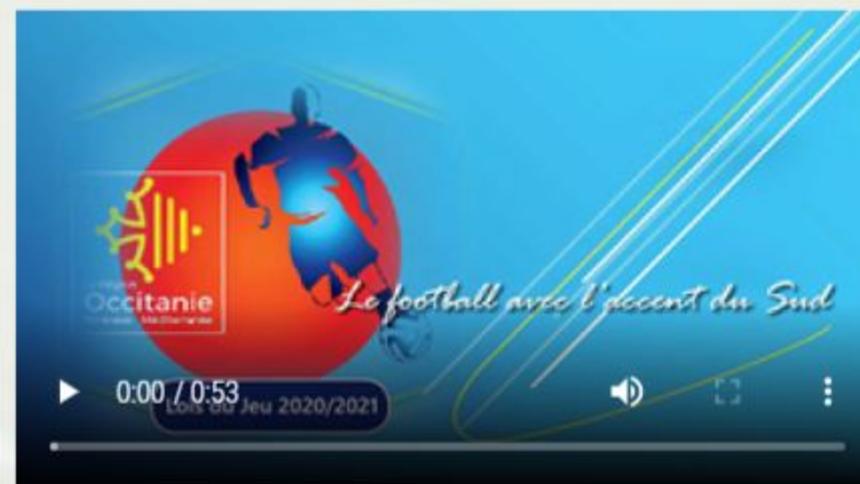


## Lois du Jeu 2020/2021

### Modifications

#### Loi 5

**Loi 5** - La sécurité des joueurs est d'une importance cruciale et l'arbitre doit faciliter le travail du personnel médical, notamment en cas de blessure grave et/ou d'examen d'une blessure à la tête. Il s'agira notamment de respecter et de faciliter les protocoles d'examen et de soins convenus.





## Lois du Jeu 2020/2021

### Modifications

#### Loi 10

**Loi 10** - Les tirs au but sont exécutés après la fin d'un match et, sauf dispositions contraires, les lois du jeu doivent être appliquées.

Un joueur qui a été exclu durant le match ne peut prendre part aux tirs au but;

Les mises en garde ou avertissements reçus pendant le match ne sont pas pris en compte lors de la séance des tirs au but.



## Lois du Jeu 2020/2021

### Modifications

#### Loi 10

**Loi 10** - Pendant l'épreuve des tirs au but

- Si le gardien commet une infraction obligeant le tir à être à nouveau exécuté, il reçoit une mise en garde lors de la première infraction et un avertissement en cas de récidive(s).
- Si le gardien et le tireur commettent une infraction en même temps, le tir est considéré comme raté et le tireur reçoit un avertissement.



## Lois du Jeu 2020/2021

### Modifications

#### Loi 11

**Loi 11** - Un joueur en position de hors-jeu qui reçoit un ballon joué délibérément par un adversaire, y compris de la main ou du bras, n'est pas considéré comme tirant un quelconque avantage de sa position...



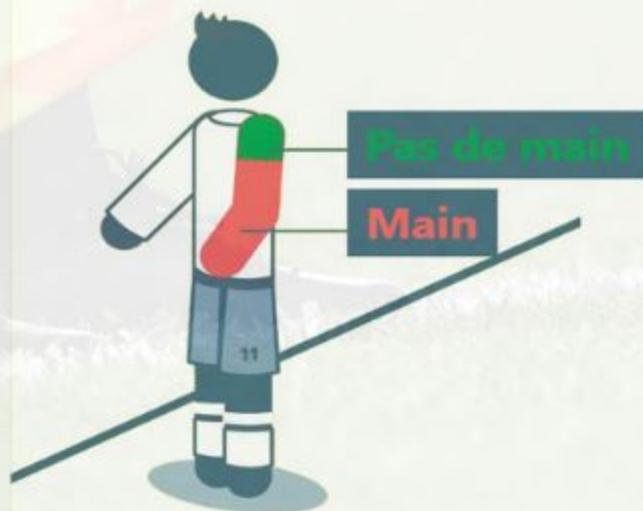


# Lois du Jeu 2020/2021

## Modifications

### Loi 12

**Loi 12** - Afin de pouvoir déterminer les fautes de main, la limite supérieure du bras coïncide avec le bas de l'aisselle.





# Lois du Jeu 2020/2021

## Modifications

### Loi 12

**Loi 12** - Il y a faute si un joueur :

- Touche le ballon du bras ou de la main avec mouvement du bras ou de la main vers le ballon
  - Marque directement de la main ou du bras, même de manière accidentelle (s'applique également au gardien)
  - Immédiatement après que le ballon a touché, même de manière accidentelle, son bras/sa main ou celui/celle d'un coéquipier
- \* Marque un but
  - \* Crée une occasion de but





# Lois du Jeu 2020/2021

## Modifications

### Loi 12

**Loi 12** - Il n'y a pas faute si le ballon touche le bras ou la main d'un joueur

- Directement depuis sa tête, son tronc ou sa jambe ;
- Directement depuis la tête, le tronc ou la jambe d'un autre joueur à proximité ;
- Si le bras ou la main est près du corps et n'en augmente pas artificiellement la surface ;
- Si un joueur tombe et que son bras ou sa main est positionné(e) entre son corps et le sol pour amortir la chute (et non pas latéralement ou verticalement).





## Lois du Jeu 2020/2021

### Modifications

#### Loi 12

**Loi 12** - Hors de sa surface de réparation, le gardien de but est soumis aux mêmes restrictions que les autres joueurs concernant le contact entre le ballon et le bras ou la main. Si le gardien de but touche le ballon de la main ou du bras en infraction aux Lois du Jeu dans sa propre surface de réparation, un coup franc indirect est accordé mais aucune sanction disciplinaire n'est infligée.

**Toutefois, si l'infraction consiste à avoir joué le ballon une deuxième fois (que ce soit ou non de la main/du bras) après la reprise du jeu et avant qu'il ne touche un autre joueur, le gardien de but doit être sanctionné si l'infraction stoppe une attaque prometteuse ou prive un adversaire ou l'équipe adverse d'un but ou d'une occasion de but manifeste.**





# Lois du Jeu 2020/2021

## Modifications

### Loi 12

**Loi 12** - Lorsque l'arbitre a décidé d'avertir ou d'exclure un joueur, le jeu ne doit pas reprendre avant que la sanction ait été infligée à moins que l'équipe adverse joue rapidement le coup franc et se procure une occasion de but manifeste avant que l'arbitre ait pu commencer la procédure de signification de la sanction disciplinaire ; la sanction sera alors infligée au prochain arrêt de jeu.

- Si la faute annihilait une occasion de but manifeste, le joueur est averti ;
- Si l'infraction a perturbé ou stoppé une attaque prometteuse, le joueur n'est pas averti.





# Lois du Jeu 2020/2021

## Modifications

### Loi 12

**Loi 12** - Si l'arbitre décide d'appliquer la règle de l'avantage après une faute justifiant un avertissement ou une exclusion, il devra signifier cet avertissement ou cette exclusion au prochain arrêt de jeu.

- Si l'infraction consistait à tenter d'annihiler une occasion de but manifeste, le joueur sera averti pour comportement antisportif ;
- Si l'infraction consistait à tenter de perturber ou stopper une attaque prometteuse, le joueur ne sera pas averti.





## Lois du Jeu 2020/2021

### Modifications

#### Loi 12

**Loi 12** - Un joueur doit être averti s'il commet l'une des infractions suivantes :

- Ne pas respecter la distance réglementaire lors de l'exécution d'une balle à terre, d'un corner, d'un coup franc ou d'une rentrée de touche ;

Pour rappel, tout joueur doit se trouver à au moins 4m du lieu d'exécution de la balle à terre.





# Lois du Jeu 2020/2021

## Modifications

### Loi 14

**Loi 14 - Si le gardien de but commet une infraction :**

- le but doit être accordé si le ballon pénètre dans le but ;

- le penalty ne doit pas être retiré si le ballon manque le but ou rebondit sur le(s) poteau(x) / la barre transversale, à moins que l'infraction du gardien du but ait clairement perturbé le tireur ;

- le penalty doit être retiré si le gardien empêche le ballon d'entrer dans le but.

**Si l'infraction du gardien de but entraîne une nouvelle exécution du penalty, le gardien de but reçoit une mise en garde lors d'une première infraction et un avertissement en cas de récidive(s) durant le match.**





## Lois du Jeu 2020/2021

### Modifications

#### Loi 14

**Loi 14** - Si le gardien et le tireur commettent une infraction en même temps,

le tireur reçoit un avertissement et,

le jeu reprend par un coup franc indirect pour l'équipe qui défend



## Lois du Jeu 2020/2021

### Modifications

#### Loi 16

**Loi 16** - Si lors d'un coup de pied de but, le gardien de but lève le ballon pour un coéquipier (qu'il soit hors ou dans la surface de réparation) qui lui remet de la tête/poitrine afin qu'il s'en saisisse, le coup de pied de but est rejoué ;  
Aucune sanction disciplinaire n'est infligée (sauf si ce fait de jeu se reproduit de manière persistante)

Même application s'il s'agit d'un coup franc dans la surface de réparation.

